

**COORDINATION DES
CONSEILS DE QUARTIER****Réunion thématique****31 MARS 2015**

La séance est ouverte à 20 heures 12 en présence de :

Conseils de quartier : Claude Szatan, Véronique Dalles, Mario Capelletto, Sébastien Perrenoud, Letizia Belloco, Michel Escoute, Evelyne Génicot (Jean Moulin Beaumonts) ; Céline Hedhuin, Jo Bessemoulin (Ramenas Léo Lagrange) ; Francis Proust (Centre Ville) ; Thierry Bourguignat, Mahamadou (Montreau Le Morillon) ; Frédéric Marion (Branly Boissière) ; Kathy Voisembert, Marie-Hélène Carlier (Solidarité Carnot) ; Bernard Lelievre, Pascale Peuziat (Paul Signac Murs à Pêches) ; Jean-Pierre Bonnet (Villiers Barbusse) ; Alain Fabre, Lisette Chriqui (Bel Air Grands Pêcheurs Ernest Renan),

Élus : Tania Assouline (élue déléguée à la démocratie locale et à la vie des quartiers), Catherine Pilon (élue déléguée aux transports, aux déplacements, à la circulation et au stationnement), Belaïde Bedreddine (élu délégué à l'éducation, l'enfance et petite enfance, élu du quartier Jean Moulin Beaumonts).

Ville : Thierry Moreau, Emmanuelle Roggeri (Direction de l'espace public et de l'environnement), Sylvie Baste-Deshayes (Mission citoyenneté)

1	Plan de circulation de Montreuil.....	1
2	Politique de stationnement de la ville	3
3	Réponses aux demandes formulées par les conseils de quartier	4

* * *

La réunion thématique de coordination des quartiers est animée par le quartier Jean-Moulin Beaumonts et porte sur les questions de circulation et de stationnement. Une réunion de la coordination des conseils de quartier élargie portant sur le budget participatif se tiendra le 8 avril.

1 Plan de circulation de Montreuil

Claude S. présente le quartier Jean-Moulin-Beaumonts où vivent 4 560 habitants. Pour autant, le quartier connaît une forte croissance. Par ailleurs, l'espace est coupé en deux au niveau de la rue Jean-Moulin et de la rue Rapatel. Cela crée deux espaces distincts : un espace d'habitations collectives et un espace pavillonnaire. Cette situation pose problème et des solutions sont recherchées depuis de nombreuses années afin de réunir les deux parties du quartier. 62% des habitants sont locataires et 36% propriétaires.

Claude S. explique que la composition générationnelle du quartier est contrastée. 30% des habitants ont moins de 20 ans et les seniors représentent 15% de la population. En outre, le décrochage scolaire est conséquent dans le quartier puisque 24% des plus de 15 ans ne sont plus scolarisés et 17% de la population globale ne possèdent aucun diplôme. Enfin, Claude S. souligne que les commerces de proximité ferment les uns après les autres et qu'il a été impossible d'enrayer cette situation.

Claude S. rappelle également que rappelle que la création du LUPS (Local à Usages Partagés et Solidaires), où se déroule cette réunion, est une première réponse apportée par le Conseil de quartier, des associations et les habitants, pour renouer et développer le « vivre ensemble ».

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Véronique D. évoque les problèmes de circulation. Suite à la modification du plan de circulation de la ville de 2005, de nombreux axes ont été impactés, notamment l'axe Jean-Moulin-Rapatel. Le centre-ville n'est plus accessible aux automobiles et les habitants de Montreuil sont contraints de circuler sur cet axe de contournement pour rejoindre l'avenue Stalingrad. Cette situation crée une augmentation de la circulation, des embouteillages, de la pollution ainsi que des nuisances sonores.

Par ailleurs, Véronique D. souligne que l'ouverture de l'école Louise Michel a engendré des problèmes de sécurité liés à la circulation des enfants. Le mécontentement est fort. Des pétitions ont été signées et les élus municipaux ainsi que des techniciens ont été interpellés afin d'obtenir la création d'aménagements permettant de réduire le flux de véhicule et d'assurer la sécurité des habitants.

Elle précise qu'il n'existe pas de plan d'aménagement global. Il est essentiel qu'il y ait une évaluation du plan de circulation et des aménagements structurants. Sous la municipalité précédente, un passage en zone 30 km/h a été obtenu. Pourtant, cette limitation est peu respectée. D'autres aménagement avaient été demandés et promis comme la surélévation de 2 carrefours et la pose de ralentisseurs. Début 2015, un nouveau projet d'aménagement a vu le jour. Un passage surélevé a été construit à l'angle de la rue Gaston Lauriau et de la rue Rapatel. Cela n'est pourtant pas suffisant. Et nous n'avons toujours pas de réponse de la part de la nouvelle municipalité.

Mario C. et Marie-Hélène C présentent des photos illustrant les problèmes de circulation. Ces difficultés se situent principalement rue Condorcet, au carrefour Gabriel Péri-Rapatel et au carrefour Gabriel Péri-Stalingrad. Marie-Hélène C. relève l'existence de problèmes de stationnement, de signalisation, de limitation de vitesse, ou encore de manque de visibilité.

Catherine Pilon explique qu'il n'existe pas de nouveau plan de circulation. Le dernier plan date de 2005. L'objectif était de desserrer la pression automobile en centre-ville. Cela avait permis d'améliorer la circulation des transports en commun, notamment des autobus. Par contre, la circulation s'est renforcée à certains endroits. Elle rappelle que la rue Franklin a été prolongée. Désormais, cette rue est à double sens bien que des soucis de circulation et de jalonnement soient à noter.

Elle estime peu raisonnable de travailler sur le plan de circulation à ce stade. Le centre-ville est amené à évoluer et les travaux de la ligne 11 du métro ainsi que ceux du tramway risquent de changer la donne. Ces travaux vont entraîner des plans de circulations provisoires et des périodes de désagrément sont à prévoir. Le boulevard de la Boissière sera fermé durant plusieurs mois. Il est cependant important de travailler sur le jalonnement.

Michel E. relève que les sens interdits ne sont pas respectés.

Sébastien P. ne comprend pas pourquoi il y a 4 rues pour accéder à une place et seulement une pour en sortir. Par ailleurs, les autobus grillent sans cesse les feux.

Catherine Pilon répond que ces problèmes doivent être signalés à la municipalité afin qu'ils puissent avertir la RATP. Pour autant, elle invite chacun à mesurer ses propos pour être plus efficace.

Jo B. explique qu'il vit dans le quartier des Ramenas et qu'il est très difficile de se rendre en voiture à Paris. Il est impossible de passer par la rue de Paris ou par la Croix de Chavaux. De plus, les automobilistes s'arrêtent sans arrêt en double file et les autobus en pâtissent. Par ailleurs, il demande si un lien existe entre la politique de circulation de la ville et la politique de l'emploi. Enfin, Jo. B estime que tant qu'il n'y aura pas de prolongement de la ligne 9 jusqu'à l'hôpital, les améliorations en termes de circulation risquent d'être peu significatives.

Francis P. déclare que les autobus circulent à une vitesse excessive boulevard Rouget de Lisle et qu'ils respectent peu les passages piétons. En outre, les passagers sont selon lui traités « comme du bétail ». Concernant le sens de la circulation, certains trajets sont impossibles à réaliser.

Marie-Hélène C. demande à Catherine Pilon si, en plus de lister les panneaux manquants, il faudrait aussi relever les panneaux mal placés. Par ailleurs, la ligne 124 pose problème, car les bus circulent rarement et est *Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.*

très mal desservie. Il est difficile d'inciter les habitants à prendre les transports en commun lorsque ceux-ci font défaut.

Jean-Pierre B. remarque que les voies transversales sont particulièrement encombrées pendant les heures de pointe. Il explique qu'au sein du quartier Villiers-Barbusse, les habitants ont pris leur parti des problèmes de circulation, mais ils restent mécontents face aux difficultés de stationnement.

Belaïde Bedreddine annonce que des véhicules LAPI (équipées du système de Lecture Automatisée de Plaques d'Immatriculation) circulent au niveau de la rue de Paris et du boulevard de la Boissière. Ils permettent d'effectuer une surveillance de masse. Les ralentisseurs peuvent provoquer des dégâts ainsi que des vibrations importantes dans les habitations.

Belaïde Bedreddine annonce qu'un syndicat a été créé avec les communes avoisinantes afin de faire progresser les travaux de la ligne 9. Enfin, les villes qui s'opposaient au projet de tramway ont perdu. Cela donne davantage de poids à la ville de Montreuil pour faire avancer les travaux.

Jean-Pierre B. constate que les travaux des transports en commun ralentissent le projet de plan de circulation de la ville. S'il faut attendre la fin des travaux, le nouveau plan de circulation ne verra le jour que dans dix ans.

Céline H. explique que le centre hospitalier intercommunal est mal desservi et que les places de stationnement sont rares. Dès lors, les personnes se garent n'importe comment.

Michel E. souligne que des camions se garent dans les rues pavillonnaires. Ils bloquent la circulation, cassent les plots et empêchent les camions poubelles de passer. Les habitants s'en plaignent.

Frédéric M. demande quand la ville passera intégralement en zone 30 km/h.

Catherine Pilon affirme que l'enjeu pour les villes est de trouver de nouvelles pistes afin de développer les transports et permettre aux piétons de réinvestir l'espace public. Il est temps de trouver des solutions favorisant la circulation sans recourir à la voiture individuelle. Des stations d'autolib sont installées dans chaque quartier. Par ailleurs, elle explique que certaines familles partagent leurs voitures. L'enjeu est de collectiviser la voiture individuelle. Enfin, un projet sera présenté à la municipalité afin que l'ensemble de la ville passe en zone trente, excepté les grands axes structurants.

2 Politique de stationnement de la ville

Michel E. explique que les habitants se plaignent du stationnement anarchique rue Jean-Moulin. Ils réclament la création de places de stationnement payantes ou la création d'une zone bleue. En outre, les contraventions sont rares et il faut parfois plus de 8 jours pour que les voitures mal garées soient retirées. D'autre part, les poids lourds se garent devant les habitations et empêchent les habitants d'ouvrir leurs fenêtres.

Thierry Moreau annonce que des campagnes ont été lancées afin de lutter contre les incivilités. Les véhicules Lapi permettent en effet de repérer les plaques d'immatriculation des véhicules mal garés. Ce dispositif pourra être étendu au stationnement payant. Les nouvelles technologies représentent un atout non négligeable pour lutter contre les incivilités. Par ailleurs, il explique que près de 10 000 véhicules ont été verbalisés les quatre derniers mois. Habituellement, le nombre de verbalisations n'excède pas les 3000 par an. Thierry Moreau reconnaît tout de même que de nombreuses améliorations restent à effectuer.

Emmanuelle Roggeri indique qu'il n'existe pas de stationnement en zone bleue à Montreuil, système qui permet de réglementer le stationnement dans la durée. Il n'est pas simple de mettre en place un tel système. Il faudrait étendre la zone de travail des ASVP et, faute de moyen, cela reste impossible. Il est cependant envisageable d'étendre le stationnement payant en zone verte à d'autres zones. Cela permet de régler le problème des voitures ventouses.

Thierry Moreau précise que les services de la mairie ont retiré près de 1100 voitures ventouses en 2014.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Jean-Pierre B. explique que le conseil de quartier de Villiers-Barbusse a enquêté auprès des habitants et mis en place un arpentage de l'ensemble des rues du quartier. Cela permet de bénéficier d'une vision globale des difficultés rencontrées dans ce secteur. 190 personnes ont répondu au questionnaire qui leur avait été soumis. Dans l'ensemble, les habitants estiment qu'il n'y a pas suffisamment de places de stationnement. Ils regrettent la présence de voitures ventouses et d'épaves et jugent que le système de marquage et d'aménagement est défaillant. La mécanique sauvage a également été pointée du doigt. Dans ce quartier, certains habitants considèrent cependant qu'il est préférable que le système de stationnement reste gratuit.

Frédéric M. demande aux services de la mairie de consulter le conseil de quartier avant d'effectuer de nouveaux aménagements. Il estime que la démocratie participative n'est pas respectée.

Tania Assouline admet qu'aucune concertation n'a été engagée avec le conseil de quartier, notamment sur le dossier de la rue de la Montagne Pierreuse. La seule solution était de fermer cette rue, pour cette raison, il était inutile de mettre en place une concertation. Néanmoins une concertation a été engagée avec les parents et directeurs de l'Ecole Nanteuil au sujet des nouveaux fonctionnements induits notamment pour les cars scolaires.

Marie-Hélène C. estime que le stationnement payant empêche les véhicules venant de la ville de Vincennes de se garer à Montreuil. Par ailleurs, il serait intéressant que les places de parking du centre commercial soient gratuites, au moins pendant une heure. Il semblerait que les places soient hors de prix.

Jo. B juge que les zones bleues sont aussi efficaces que les zones de stationnement payantes, car elles sont également contrôlées. Quant aux zones 30 km/h, elles sont très peu respectées.

Catherine Pilon explique que surveiller le stationnement en zones bleues est coûteux pour la municipalité. En début d'année, la municipalité a souhaité ne pas augmenter les impôts des habitants. Dès lors, il est impératif de trouver d'autres ressources afin de financer les politiques de la ville. Dans ce contexte, il est envisagé de faire payer l'automobiliste lorsqu'il souhaite se garer en milieu urbain dense. Il bénéficierait d'un tarif résident estimé à 3 euros pour cinq jours. Cette somme n'est selon elle pas excessive.

Concernant le parking gratuit, elle explique que le Monoprix situé à Croix de Chavaux a décidé de fournir des tickets de stationnement aux visiteurs. Il serait bien que Carrefour mette en place un système similaire.

3 Réponses aux demandes formulées par les conseils de quartier

Véronique D. annonce que les habitants du quartier souhaiteraient dialoguer davantage avec la municipalité, or celle-ci n'est pas à l'écoute. La question de l'aménagement de l'avenue Jean-Moulin représente un point de tension. Notamment les problèmes de sécurité devant les immeubles de la RIVP, en particulier pour la traversée des jeunes enfants, ne sont toujours pas réglés. Des courriers adressés à la mairie et au Conseil Général sont restés sans réponse. La poursuite des travaux est annoncée depuis maintenant 2 ans sur le bas de l'avenue Jean Moulin devant le collège. Le conseil de quartier sait que des projets sont en cours et souhaite être associé dès l'amont. En effet les habitants qui en auront l'usage ont des propositions à faire et d'autre part ces aménagements pourraient participer à la cohésion entre les 2 parties du quartier présentées en début de réunion. Dans ce contexte, le conseil de quartier demande à être entendu et souhaite pouvoir dialoguer avec la mairie. Véronique D. ne comprend pas les raisons pour lesquelles la municipalité reste sourde à leurs demandes et à leurs propositions.

Thierry Moreau affirme que les services de la mairie n'ont pas souhaité transmettre le plan d'aménagement, car celui-ci ne correspond pas à la réalité.

Belaïde Bedreddine annonce que le Conseil Général se positionnera sur cette question. Le Conseil Général ne traite plus aucun dossier depuis trois mois. Les périodes électorales ne sont pas propices pour travailler sur ces sujets.

Thierry Moreau explique que les services de la mairie ont reçu des consignes afin de ne plus divulguer d'informations sur des projets encore incertains.

Un droit de réponse est ouvert à toute personne, physique ou morale, nommément citée ou non et nous nous engageons à les publier.

Bernard L. annonce que ne nombreuses incertitudes subsistent quant à l'avenir des Murs à Pêches. Le maire, dans une récente déclaration, s'est ému que les projets des Murs à Pêches soient décidés par le Grand Paris. Lors de son allocution, il a évoqué la possibilité pour les Montreuillois de travailler sur ce projet. Or, la situation reste bloquée.

Michel E. s'interroge sur l'utilité des ralentisseurs rue du Capitaine Dreyfus.

Thierry Moreau explique qu'il s'agit d'une expérimentation destinée aux scooters.

Tania Assouline annonce que la date et la thématique de la prochaine réunion de coordination seront définies le 8 avril.

La séance est levée à 22h10.